

**ALGERIE TELECOM SPA**

**Direction Opérationnelle Ain Defla**  
**Rue Emir AEK Ain Defla**  
**NIF : 000216290656936**

**Consultation n° : 35/2020**

La Direction opérationnelle de Ain-Defla lance une consultation relative à la réalisation de la prestation suivante:

**Acquisition enveloppes et papier facture**

Les personnes physiques ou entreprises activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation, peuvent retirer dans un délai de 05 jours à compter de la première parution de cet avis dans le site web d'Algérie Télécom, le cahier des charges est à retirer auprès du service achats de la Direction opérationnelle de Ain Defla.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents administratifs suivants :

**Offre technique :**

- 1- Le cahier des charges dûment rempli, visé et paraphé par le soumissionnaire.
- 2- Les déclarations à souscrire et de probité, remplies et signées.
- 3- Les documents fiscaux et parafiscaux.
- 4- Casier judiciaire n°03 en cours de validité.

**Offre financière :**

- 1- La lettre de soumission, remplie et signée
- 2- Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, visé et signé.
- 3- Le devis quantitatif, rempli et signé

Les deux offres techniques et financières, accompagnées de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

**«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
Consultation n° 35/2020  
«Acquisition enveloppes et papier facture »**

Les offres techniques et financières doivent être insérées dans deux enveloppes fermées et cachetées comme suit:

L'enveloppe contenant l'offre technique, porte les mentions suivantes :

**Offre technique**

L'enveloppe contenant l'offre financière, porte les mentions suivantes :

**Offre financière**

La durée de préparation des offres est fixée à cinq (05) jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'avis dans le site web Algérie Télécom.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 8h00 à 14h00 auprès du service achat.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à **14 h 00** au niveau du siège de la Direction

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.